

Image not found or type unknown



Création après une première résiliation..

Par **cyril**, le **26/05/2010** à **16:16**

Bonjour,rnrnMa question est très simple je souhaite exercer mon métier sous le régime d'auto entreprise seulement j'ai déjà été inscrit au registre du commerce en tant qu'entrepreneur individuel en micro entreprise, je ne suis plus inscrit au registre du commerce depuis 1 mois. m'est-il possible de devenir auto entrepreneur ? Merci par avance